

# Formation Autorisation d'intervention à proximité des réseaux Opérateur

## Objectifs

La formation AIPR Opérateur permet aux participants de préparer efficacement la réussite du QCM en ligne sur la plateforme de l'état afin d'obtenir l'attestation AIPR Opérateur.

## Public Visé

Opérateurs d'engins et Techniciens intervenants sur les chantiers et à proximité des réseaux (enterrés et/ou aériens).

## Pré Requis

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

## Objectifs pédagogiques

- Identifier le rôle du maître d'ouvrage
- Produire et exiger les documents selon les situations
- Appliquer les textes et la terminologie
- Signaler les problématiques rencontrées
- Estimer les risques encourus
- Appliquer et réaliser le marquage-piquetage
- Déterminer le recours aux opérations de localisation
- Réaliser le QCM permettant la délivrance de l'attestation de compétences

## Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en salle (exposés, question et exercices).

## Parcours pédagogique

Rappel de la réglementation concernant les interventions sur le domaine public

- Le rôle du maître d'ouvrage
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Principes et points importants de la réforme (anti-endommagement)
- Les principes de l'évolution réglementaire
- Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Le guichet unique : utilisation en direct
- La terminologie utilisée à travers la réforme
- La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel
- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
- Ce qu'il faut savoir de la DT-DICT
- Les ATU (Avis de Travaux Urgents)
- Le constat contradictoire
- Le guide technique de la réforme
- Le marquage-piquetage
- Les opérations de localisation
- Les investigations complémentaires

## Responsable Pédagogique et Référent handicap:

-Mehdi BENTOUMI  
-bentoumi-mehdi@ofsp.fr  
-060272731

L'AIPR correspond à une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux. La formation AIPR opérateur est obligatoire depuis le 1er janvier 2018, pour une ou plusieurs personnes par équipe travaillant sur un chantier.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire après examen par QCM établi par le MTES.

Après examen, délivrance d'une attestation de compétence.

## Modalités d'Accessibilité

OFSP s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référent handicap.

OFSP - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 84010192401

# Formation Autorisation d'intervention à proximité des réseaux Concepteur

AIPRC7

## Objectifs

La formation AIPR Concepteur permet aux participants de préparer efficacement la réussite du QCM en ligne sur la plateforme de l'état afin d'obtenir l'attestation AIPR Concepteur.

### Public Visé

Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Tout salarié (maitre d'ouvrage, maitre d'œuvre, prestataire) devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

### Pré Requis

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

## Objectifs pédagogiques

- Identifier le rôle du maître d'ouvrage
- Produire et exiger les documents selon les situations
- Appliquer les textes et la terminologie
- Signaler les problématiques rencontrées
- Estimer les risques encourus
- Appliquer et réaliser le marquage-piquetage
- Déterminer le recours aux opérations de localisation
- Réaliser le QCM permettant la délivrance de l'attestation de compétences

## Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en salle (exposés, question et exercices)

### Responsable Pédagogique et Référent handicap:

- Mehdi BENTOUMI  
- bentoumi-mehdi@ofsp.fr  
- 060272731

## Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire après examen par QCM établi par le MTES.

Après examen, délivrance d'une attestation de compétence.

## Modalités d'Accessibilité

OFSP s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous.  
Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référent handicap.

## Parcours pédagogique

Rappel de la réglementation concernant les interventions sur le domaine public

- Le rôle du maître d'ouvrage
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Principes et points importants de la réforme (anti-endommagement)
- Les principes de l'évolution réglementaire
- Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Le guichet unique : utilisation en direct
- La terminologie utilisée à travers la réforme
- La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel
- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
- Ce qu'il faut savoir de la DT-DICT
- Les ATU (Avis de Travaux Urgents)
- Le constat contradictoire
- Le guide technique de la réforme
- Le marquage-piquetage
- Les opérations de localisation
- Les investigations complémentaires

# Formation Autorisation d'intervention à proximité des réseaux Encadrant

## Objectifs

La formation AIPR Encadrant permet aux participants de préparer efficacement la réussite du QCM en ligne sur la plateforme de l'état afin d'obtenir l'attestation AIPR encadrant ou concepteur.

## Public Visé

Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Tout salarié (maitre d'ouvrage, maitre d'œuvre, prestataire) devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

## Pré Requis

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

## Objectifs pédagogiques

- Identifier le rôle du maître d'ouvrage
- Produire et exiger les documents selon les situations
- Appliquer les textes et la terminologie
- Signaler les problématiques rencontrées
- Estimer les risques encourus
- Appliquer et réaliser le marquage-piquetage
- Déterminer le recours aux opérations de localisation
- Réaliser le QCM permettant la délivrance de l'attestation de compétences

## Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en salle (exposés, question et exercices)

## Responsable Pédagogique et Référent handicap:

-Mehdi BENTOUMI  
-bentoumi-mehdi@ofsp.fr  
-060272731

## Parcours pédagogique

Rappel de la réglementation concernant les interventions sur le domaine public

- Le rôle du maître d'ouvrage
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Principes et points importants de la réforme (anti-endommagement)
- Les principes de l'évolution réglementaire
- Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Le guichet unique : utilisation en direct
- La terminologie utilisée à travers la réforme
- La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel
- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
- Ce qu'il faut savoir de la DT-DICT
- Les ATU (Avis de Travaux Urgents)
- Le constat contradictoire
- Le guide technique de la réforme
- Le marquage-piquetage
- Les opérations de localisation
- Les investigations complémentaires

## Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire après examen par QCM établi par le MTES.

Après examen, délivrance d'une attestation de compétence.

## Modalités d'Accessibilité

OFSP s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous.

Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référent handicap.